

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE
MOTOCROSS VÉTÉRAN



MOTO-CLUB: MOTO CLUB GRAVENCHONNAIS

E-MAIL: phsehier@aol.com

TÉLÉPHONE: 06 30 57 72 08

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Philippe SEHIER

N° D'ÉPREUVE FFM: 91

DATE: 9 Juin 2024

LIEU: NOTRE DAME DE GRAVENCHON

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Christian CHAUVIN	Licence :	071255
Délégué FFM (Président de jury)	Serge VERNOS	Licence :	023830
Membre du Jury	Philippe LEMONNIER	Licence :	015375
Membre du Jury	Aurélié FOULON	Licence :	281594
Commissaire technique responsable	Jérôme CACHELEUX	Licence :	057497
Responsable du chronométrage	Hélène SEHIER	Licence :	065726

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	BRONZE ET ARGENT		OR ET PLATINE	
NOM	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE
AGE DES PILOTES	DE 40 À 46 ANS	DE 47 À 53 ANS	DE 54 À 58 ANS	A PARTIR DE 59 ANS
LICENCES	LUE / NGO		LUE / NGO	
CYLINDRÉES	DE 125 CC À 650 CC		DE 125 CC À 650 CC	

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Lionel MULOT	Nombre d'ambulance(s)	2
Nombre de secouristes	14	Temps de trajet (en min)	10mn
Hôpital le plus proche	Lillebonne		

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	LA VOIZINE	Longueur du circuit	1460m
Adresse	Route de Norville	Largeur minimum de la piste	6m
		Largeur de la grille	50m
		Longueur de la ligne droite de départ	75m
		Nombre d'OCP*	20

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 25 01 2024

SEHIER
Signature numérique de SEHIER
Date : 2024.01.25 10:57:28 +01'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE: 1er Février 2024

LIGUE MOTOCYCLISTE DE NORMANDIE
Signature numérique de LIGUE MOTOCYCLISTE DE NORMANDIE
Date : 2024.02.01 15:07:41 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: 02/02/2024
NUMÉRO: 24/0114



ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Lionel Mulot		
Nombre de secouristes	14	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Lillebonne	Temps de trajet (en min)	10mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **La Voizine**
Adresse **Route de Norville**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1460m**
Largeur minimum de la piste **6m**
Largeur de la grille **50m**
Longueur de la ligne droite de départ **75m**
Nombre d'OCP* **20**
**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 25 01 2024

**SEH
IER**

Signature
numérique de
SEHIER
Date :
2024.01.25
19:36:47 +01'00'

VISA DE LA LIGUE

DATE: 1er Février 2024

**LIGUE
MOTOCYC
LISTE DE
NORMAND
IE**

Signature
numérique de
LIGUE
MOTOCYCLISTE
DE NORMANDIE
Date : 2024.02.01
15:13:31 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: 02/02/2024
NUMÉRO: 24/0114





N° d'épreuve FFM _____ 91 _____

Moto-Club _____ MOTO CLUB GRAVENCHONNAIS _____

Date _____ 8 et 9 Juin 2024 _____

Lieu _____ NOTRE DAME DE GRAVENCHON _____

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date _____ 8 JUIN 2024

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15H00	20H00	Contrôles administratifs		
15H00	20H00	Contrôles techniques		



Date

9 Juin 2024

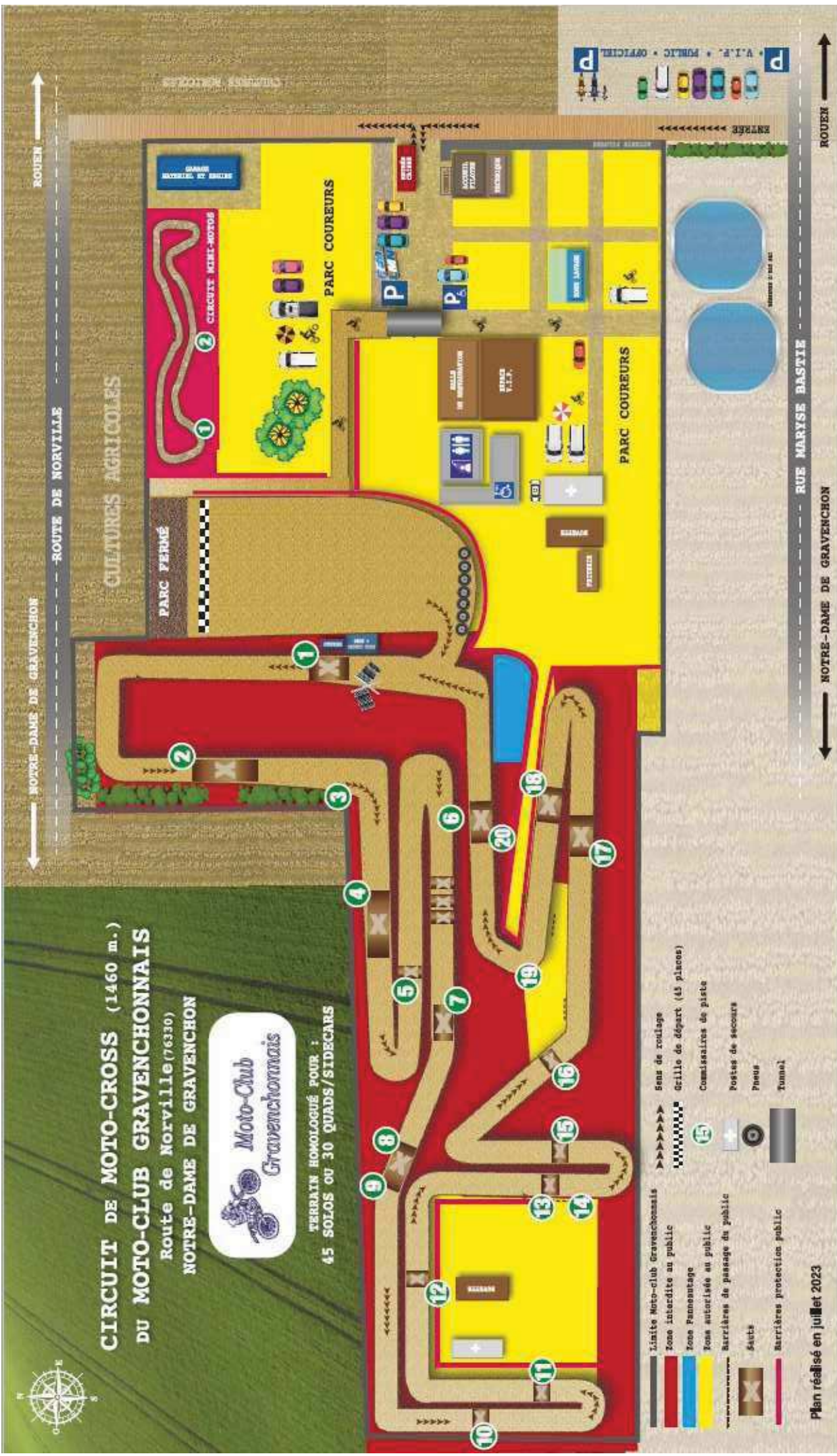
Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7H00	8H00	Contrôles administratifs		
7H00	8H00	Contrôles techniques		
8H15	8H35	Essais Libres + Chronos	Nationaux Série	15mn
8H40	9H00	Essais Libres + Chronos	Chpt Normandie 125cc	20mn
9H05	9H10	Test de départs	Vétérans Bronze Argent	5mn
9H10	9H25	Essais Libres	Vétérans Bronze Argent	15mn
9H30	9H35	Test de départs	Vétérans Or Platine	5mn
9H35	9H50	Essais Libres	Vétérans Or Platine	15mn
9H55	10H15	Manche 1	Nationaux Série	20mn + 1 t
10H15	10H30	Entracte		
10H30	10H45	Essais Chronométrés	Vétérans Bronze Argent	15mn
10H50	11H05	Essais Chronométrés	Vétérans Or Platine	15mn
11H05	11H25	Manche 1	Chpt Normandie 125cc	20mn + 1 t
11H30	11H55	Manche 2	Nationaux Série	20mn + 1 t
		Repas		
13H50	14H00	Tour de reconnaissance	Vétérans Bronze Argent	
14H00	14H25	Manche 1	Vétérans Bronze Argent	20mn + 1 t
14H30	14H40	Tour de reconnaissance	Vétérans Or Platine	
14H40	15H05	Manche 1	Vétérans Or Platine	20mn + 1 t
15H10	15H30	Manche 2	Chpt Normandie 125cc	20mn + 1 t
15H35	15H55	Entracte		
15H55	16H05	Tour de reconnaissance	Vétérans Bronze Argent	
16H05	16H30	Manche 2	Vétérans Bronze Argent	20mn + 1 t
16H35	16H45	Tour de reconnaissance	Vétérans Or Platine	
16H45	17H05	Manche 2	Vétérans Or Platine	20mn + 1 t
17H10	17H35	Manche 3	Nationaux Série	20mn + 1 t
17H40	18H05	Manche 3	Chpt Normandie 125cc	20mn + 1 t
18h 10		Remise des Prix		



CIRCUIT DE MOTO-CROSS (1460 m.)
DU MOTO-CLUB GRAVENCHONNAIS
 Route de Norville(76330)
 NOTRE-DAME DE GRAVENCHON



TERRAIN HOMOLOGUÉ POUR :
 45 SOLOS OU 30 QUADS/SIDECARS



- Limite Moto-club Gravenchonnais
- Zone interdite au public
- Zone Pannage
- Zone autorisée au public
- Barrières de passage du public
- Sûreté
- Barrières protection public
- Sens de roulage
- Grille de départ (45 places)
- Commissaires de piste
- Postes de secours
- Pneu
- Tunnel

Plan réalisé en juillet 2023

Plan validé le 07/08/2023

74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@fmoto.org
 fmoto.org